

Sarko dans l'enfer des paradis fiscaux

Il part en guerre, sans moyens, contre certains gouvernements amis, et épargne la Grande-Bretagne.

TOUT A sa croisade pour la « *refondation globale* » du capitalisme, Sarkozy vient d'ouvrir un nouveau front : il veut éradiquer les paradis fiscaux, ces « *zones d'ombre de la finance mondiale* » accusées d'avoir largement contribué au déclenchement de la crise. Les paradis fiscaux, selon les critères définis par l'OCDE, sont ces pays qui possèdent trois vertus. D'abord, ils sont peu regardants sur l'origine des fonds qui arrivent chez eux. Ensuite, ils appliquent un impôt faible ou nul. Enfin, au nom du secret bancaire, ils ne répondent pas aux questions indiscrettes des autres pays. Grâce à ces éminentes qualités, leur secteur financier est très développé. Entre 5 000 et 7 000 milliards de dollars y ont trouvé refuge, toujours selon l'OCDE. Un joli petit magot...

Nul besoin de se rendre dans des contrées lointaines ou exotiques : plus du tiers des pays européens peuvent être considérés sinon comme des paradis pur jus, du moins, dans certains secteurs, comme des havres fiscaux. Le Liechtenstein, d'abord. Eden presque parfait, qui cumule la plus épaisse opacité et le mépris le plus souverain pour les demandes judiciaires étrangères. La principale banque du pays - LGT - appartient à la famille princière régnante. C'est ainsi que les clients sérieux ont le plaisir d'être accueillis par le prince Philip soimême, qui les conseille personnellement sur la meilleure manière de frauder leur fisc national.

La Hollande joue plutôt la carte des impôts les plus doux pour les sociétés. Des boîtes dont l'Etat français est actionnaire, tels Renault ou EADS, y ont, pour cette raison, installé leur siège.

La Belgique n'est pas sans talent, une fois ! S'y réfugient en masse les Français soucieux d'échapper à l'ISF, aux impôts sur les plus-values

boursières et aux droits de succession. Sans parler de l'Autriche, de la Hongrie, de Malte et de Chypre - « *deux des pays européens les plus nocifs* », selon Daniel Lebègue, ex-directeur du Trésor et ex-patron de la Caisse des dépôts et consignations.

Perfide Albion

Mais, selon cet expert, Sa Gracieuse Majesté fait encore mieux : « *Londres est le principal centre offshore* (le nom des paradis fiscaux, dans le jargon financier) *européen* », affirme-t-il. Et Sarkozy a oublié d'en parler à Gordon Brown : la City, Jersey, Guernesey, l'île de Man ou Gibraltar pratiquent allègrement le secret bancaire et l'exonération d'impôt (pour les étrangers, pas pour les Britanniques). Mais aussi d'autres possessions de la Couronne à travers le monde : les îles Caïmans (46 000 habitants et 6ème place bancaire mondiale, devant Paris) ; les Bahamas, où se sont réfugiées la quasi-totalité des compagnies de réassurances (y compris françaises) pour échapper aux impôts. Ou encore les îles Vierges britanniques.

Anecdote : c'est là qu'était établi le fonds Volter créé par Imad Lahoud, le faussaire présumé de l'affaire Clearstream, et qui a fait faillite, en 2000, après que 40 millions d'euros se furent envolés en fumée. L'instruction est en rade depuis plusieurs années, dans l'attente que les îles Vierges daignent communiquer aux juges Jean-Marie d'Huy et Philippe Pons les renseignements qu'ils leur ont demandés. Dans vingt ou trente ans, sauf retard imprévu...

Déclaration de guerre

C'est cette hydre aux innombrables têtes que le Président promet de terrasser. Le 15 octobre, lors du sommet européen de Bruxelles, sans même prévenir Johnny Hallyday - l'ami domicilié en Suisse -, Sarkozy a lancé une attaque en règle contre son ex-copain Jean-Claude Juncker, le Premier ministre luxembourgeois a été sommé de « *donner l'exemple* » car « *on ne peut pas se battre à l'extérieur de notre continent contre certaines pratiques et les tolérer sur notre continent* ».

Cette charge héroïque serait plus convaincante si deux des trois paradis fiscaux européens officiellement recensés par l'OCDE ne prospéraient sous l'aile protectrice de la France. A côté du Liechtenstein figurent en effet Monaco - principauté administrée, de fait, par un haut fonctionnaire français nommé par Paris - et Andorre, dont le président de la République est le coprince. Sans parler de quelques perles d'outre-mer et de leurs niches fiscales.

De plus, les moyens pour lutter semblent un peu maigres. Le ministre du Budget, Eric Woerth, annonce bien, pour fin novembre, la création d'un « *service fiscal judiciaire* ». On se demande ce qu'il pourra obtenir si les paradis restent aux abonnés absents. Des amendes sont promises aux Français qui ouvrent des comptes non déclarés à l'étranger. Mais elles existent déjà, à hauteur de 25 % des sommes transférées.

Sarko, lui, veut passer à la vitesse supérieure. A défaut de déclarer la guerre aux îles Caïmans, ou d'envoyer le porte-avions « Charles-de-Gaulle » au Liechtenstein, il envisage de punir les banques françaises qui travaillent avec les paradis fiscaux. Il faut lui expliquer d'urgence qu'elles sont toutes implantées dans ces jolis paradis.

Quelles que soient leurs déclarations vertueuses, les Etats, eux aussi, se servent des établissements bancaires lointains, discrets et accueillants. Par exemple pour payer des commissions, indispensables lors de la conclusion de marchés. Dans la fameuse affaire des frégates de Taïwan, c'est avec la bénédiction du gouvernement français que des commissions ont transité par la Suisse.

A se demander si la véritable définition d'un paradis fiscal, ça ne serait pas tout simplement la tirelire... des autres.

Hervé Martin

